Elections au nouveau Comité de Massif des Pyrénées. MM. Marc Maillet et Patrice de Bellefon sont réélus à la commission permanente M. François Maïta réélu président

COMMUNIQUE DE PRESSE DU 13 DECEMBRE 2010

M. Dominique BUR, Préfet de région Midi-Pyrénées, coordonnateur pour le massif, a installé le nouveau Comité de Massif des Pyrénées lors d'une réunion plénière, le 10 décembre, à Toulouse.

Ce comité consultatif se prononce sur les orientations et programmes de la politique pyrénéenne en matière d'aménagement et de protection. Il est devenu l'acteur incontournable de la coopération entre les trois régions pyrénéennes, notamment pour le contrat de plan.

Le nouveau comité comprend 61 membres dont 31 élus désignés par les régions, les départements et les communes. Le 2ème collège comprend les représentants des activités économiques (agriculture, industrie, commerces et métiers) et les syndicats de salariés. Le 3ème collège est composite : activités touristiques, associations d'environnement, de pêche, de chasse, de randonnées ou gestionnaires de parcs et personnalités qualifiées.

Les élections au sein du 3ème collège ont permis aux associations de protection de l'environnement d'être représentées malgré la faiblesse de leurs effectifs (2 membres sur 61). M. Marc Maillet, Secrétaire général du Conseil international associatif pour la Protection des Pyrénées (CIAPP, affiliée à France Nature Environnement), siégera à la commission permanente, ainsi qu'à la commission spécialisée des Unités touristiques nouvelles (UTN). Cette dernière s'ouvre à deux autres représentants associatifs, M. Thierry de NOBLENS (Comité écologique ariégeois, membre de FNE Midi-Pyrénées) et M. Denis MAUBÉ (Fédération française des Clubs alpins et de Montagne).

Par ailleurs, le guide de haute montagne et écrivain Patrice de Bellefon est aussi élu parmi les 17 membres de la commission permanente qui sera présidée par M. François Maïta, Vice Président de la Région Aquitaine (PS).

Le Comité a pris connaissance du document réalisé par le Ministère de l'Ecologie concernant la

stratégie pyrénéenne de valorisation de la biodiversité qui sera mis en ligne sur le site web de la préfecture de région Midi-Pyrénées. Le comité sera associé à la mise en place d'un comité de suivi de la biodiversité.

La volonté du ministère de réintroduire une ourse en remplacement de l'ourse Franska, tuée accidentellement, a été réaffirmée dans le respect des procédures et fera l'objet d'une annonce officielle par la préfecture des Pyrénées-Atlantiques.

Photo: Oriol ALAMANY (DEPANA) Val d'Aran juin 2010